



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

calcul

Question écrite n° 72331

Texte de la question

M. Marc Francina appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les perspectives de réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). En effet, cet impôt pénalise ceux qui ont choisi d'investir dans un patrimoine immobilier et plus particulièrement les propriétaires fonciers aux revenus modestes. De plus, même si le plafond de l'ISF a été relevé à 732 000 euros par foyer, il reste néanmoins en deçà de l'augmentation des prix de l'immobilier. Enfin, cette imposition ISF pour les propriétaires agricoles est d'autant plus lourde à assumer qu'ils sont déjà imposés sur les plus-values. C'est pourquoi, dans un souci d'équité, il lui demande de lui indiquer si une réforme de l'ISF est envisagée et si le projet de loi de finances pour 2006 contient certaines dispositions relatives à l'ISF.

Données clés

Auteur : [M. Marc Francina](#)

Circonscription : Haute-Savoie (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72331

Rubrique : Impôt de solidarité sur la fortune

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 août 2005, page 7773

Question retirée le : 23 août 2005 (Retrait pour cause de question identique)